



COMMUNE DE LORQUIN

FEUILLE DE CLOTURE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2024 à 18h30

Numéro	Objet	Décision du conseil
2024-04-01	Travaux : Sécurisation des entrées et des sorties du village	APPROUVEE

Le Maire,

Jean-Pierre JULY

Le secrétaire de séance,

Arnaud COLVIS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE LORQUIN

57790 - TÉL. : 03 87 24 80 08 - FAX 03 87 24 92 86

e-mail : mairie-de-lorquin@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal Séance du 09 septembre 2024

Sous la présidence de M. le Maire, Jean-Pierre JULLY,

Membres présents : Mme ARGANT Claudie, M. COLVIS Arnaud, Mme COLL Adeline, adjoints
Mmes JACQUOT Bernadette – URBAN Isabelle – MM. HUMBEL Michel – GARDEREAU Olivier
- Mmes NOLL Nathalie – HELLER Brigitte – BERTONI Angelina - M. FUCHS Hervé, conseillers
municipaux.

Membres absents : Mme DUMOULIN Vanessa qui donne procuration à M. COLVIS — M. SIMON
Stéphan qui donne procuration à Mme COLL – Mme RABY Séverine qui donne procuration à M.
FUCHS

M. COLVIS Arnaud est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

ORDRE DU JOUR

Adoption du Procès-Verbal du 09 septembre 2024

1. Travaux – Sécurisation des entrées et sorties du village
2. Divers
 - Affaire domaniale



Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2024

1. Travaux – Sécurisation des entrées et sorties du village

Lors de la séance du 09 septembre, le maire avait informé le conseil municipal que la commune déposera un dossier AMISSUR pour la sécurisation des entrées et des sorties du village. Le dossier étant complet, le Maire et M. FUCHS Hervé, Conseiller délégué en charge de la sécurité ont présenté le dossier au conseil municipal.

Suite à la mise en place des écluses, en juillet, l'UTT, a transmis le rapport sur le nombre de passage des véhicules ainsi que le nombre d'infractions sur les 3 entrées du village (direction Abreschviller : Rue des Vosges / Direction Imling : Rue Général de Gaulle / direction Héming : Rue Général Leclerc), avant et pendant la mise en place des écluses. Cet essai a été concluant.

M. FUCHS présente les différents devis pour l'implantation des écluses :

SNH Signalisations	15 087,-€ HT
EST Réseaux	7 350,-€ HT
SODILOR	23 131,19 € HT

Et pour le plateau surélevé : l'entreprise COLAS pour un montant de 28 877,-€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de :

- Réaliser les travaux de sécurisation des entrées et des sorties du village sur la RD41 et la RD42 (voies connexes), à savoir : l'installation d'écluses rue des Vosges, Rue Général de Gaulle et un plateau surélevé Rue Général de Gaulle ;
- Retenir l'entreprise SNH Signalisations pour un montant de 15 087,-€ HT pour l'implantation des écluses (Abreschviller, Imling) ;
- Retenir l'entreprise COLAS pour un montant de 28 877,-€ HT pour le plateau surélevé ;
- Solliciter une subvention au titre d'AMISSUR pour un montant de travaux à 43 964,-€ HT.

2. Divers

- Affaire domaniale – Rue Charly Ochs : Demande de cession chemin communal

Le Maire informe le conseil municipal que les futurs acquéreurs de la maison du 31, rue Charly Ochs à Lorquin souhaiteraient acheter le chemin communal attenant à la maison. Après renseignements auprès des propriétaires de cette rue, ce chemin donne accès sur l'arrière de la maison n°29, rue Charly Ochs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de refuser de vendre ce chemin communal.

- Affaire domaniale – Rue Charly Ochs

Le Maire informe le conseil municipal d'un futur projet de vente d'un ancien garage Rue Charly Ochs (section 02 parcelle 15). La commune pourrait réaliser un parking de stationnement à cet emplacement. Le Maire propose au conseil municipal d'aller faire une visite pour un éventuel projet d'acquisition. Une décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

Visite prévue le 04/10/2024 à 16h sur site.

- Distribution des invitations au repas des aînés prévu le 27/10/24

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h30.